

CAMI SUSHI
EURL
8 000 €

11B3955

Siège social Rue Gustave Eiffel – ZA BEL AIR 78125 GAZERAN

STATUTS EURL CAMI SUSHI

Le soussigné

(CHINE)

Monsieur Alain LI, né le 06 juin 1978 à RUIAN ZHEJIANG, de nationalité française, demeurant 35, rue du LTD Jean Vigneux SAINT GRATIEN (95)

a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1er

Forme

La société est à responsabilité limitée.

15275

Article 2

Objet

La société a pour objet RESTAURANT – PLATS A EMPORTER.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus (indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3

Dénomination

Sa dénomination sociale est **CAMI SUSHI**.

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots « société à responsabilité limitée » ou des initiales « EURL » et de l'énonciation du capital social.

Article 4

Siège social

Le siège social est fixé à Rue Gustave Eiffel – ZA BEL AIR 78125 GAZERAN.

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

LA

LL

Article 5**Durée**

La société a une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Article 6**Apports**

Monsieur Alain LI apporte et verse à la société une somme totale de 8 000 € a été déposée au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation.

Cette somme provient de la communauté de biens existant entre l'apporteur et son conjoint

Madame LIN Linqin, son épouse, conjointe de l'apporteur, a renoncé expressément à la faculté d'être personnellement associé, pour la moitié des parts souscrites.

Article 7**Capital social et parts sociales**

Le capital social s'élève à 8 000 Euros, il est divisé en 100 parts de 80 Euros chacune.

Les parts sont attribuées de la façon suivante

A Monsieur Alain LI	100 parts
Numérotées de 01 à 100	
TOTAL	100 parts

Article 8**Gérance**

La société est gérée par son associé unique, **Monsieur Alain LI**.

Article 9**Décisions de l'associé**

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10**Exercice social**

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le premier janvier et finit le 31

LA LL

décembre par exception, le premier exercice sera clos le 31 décembre 2012.

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13

Frais et formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à PARIS, le 20 09 11

Signature de l'associé
Monsieur Alain LI



Madame LIN Linqin, son épouse



DECLARATION DU CONJOINT DE COMMERCE
MARIE SOUS UN REGIME DE COMMUNAUTE LEGALE
OU CONVENTIONNELLE

Je soussigné(e). Lin
Nom d'usage : .. Li ..
Prénoms .. Linglin ..
Né(e) le .. 14/03/1978 .. à .. RUIAN ZHEJIANG (CHINE) ..

Epouse ou époux de

Nom Li ..
Nom d'usage
Prénoms .. Naixin ..
Né(e) le : .. 06/06/1975 .. à .. RUIAN ZHEJIANG (CHINE) ..
Date et lieu de mariage .. en 2004 à la mairie d'Englmen Les Bains ..

Déclare, à l'occasion de la demande d'immatriculation de mon conjoint au Registre du commerce et des sociétés, conformément à l'article L.526-4 du code de commerce (issu de la loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique) avoir été informé(e) des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession.

Fait à .. Paris ..
Le .. 26/09/11 ..

(Faire précéder la signature
de la mention « lu et approuvé »)

lu et approuvé

林